



# Les fonds thématiques, l'une des réponses de l'Investissement Socialement Responsable (ISR)

Ce document concerne la fiscalité applicable à un résident fiscal en France. Si vous ne l'êtes pas, contactez votre conseiller habituel.

## Des Français qui épargnent, mais qui ne connaissent pas l'ISR

La dernière étude Abeille Assurances-Odoxa-Challenges<sup>(1)</sup> « Les Français et l'Investissement Socialement Responsable » met en lumière la propension des Français à épargner davantage en période de confinement. Mais ils ignorent ce à quoi leur épargne pourrait servir et comment elle pourrait être dirigée vers des placements socialement utiles : seuls 4 épargnants sur 10 savent comment est utilisé leur argent, et seulement 1 Français sur 3 a déjà entendu parler des placements éthiques en général et de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) en particulier. Pourtant, ce type de placements intéresse les épargnants : 69 % des épargnants disent être prêts à investir dans l'ISR ou à se renseigner à ce sujet. Il faut dire que les impacts environnementaux et sociaux des placements constituent un critère important pour les deux-tiers des épargnants (66 %).

## Une offre qui ne cesse de voir ses encours croître

Créé en 2016 sous l'égide du Ministère de l'économie et des finances français, le label « Investissement Socialement Responsable » (ISR) offre une meilleure visibilité aux produits d'investissement qui visent à concilier performance économique et impact social et environnemental. A fin 2021 872 fonds ont reçu ce label, dans lesquels sont gérés 679 milliards d'euros d'épargne. Il existe d'autres labels comme le label Luxflag luxembourgeois qui viennent reconnaître l'impact environnemental ou social des placements financiers. Ces labels donnent une validation externe indépendante et internationalement reconnue du respect des meilleures pratiques du marché. Précurseur de l'Investissement Socialement Responsable, Abeille Assurances est parmi les premiers assureurs par l'encours sous gestion ISR avec 13 milliards d'euros.

## Les fonds ISR thématiques, une catégorie au sein de l'ISR

Au sein des fonds ISR aux stratégies très diverses émerge une nouvelle catégorie, celle des fonds thématiques socialement responsables. Vous pourrez notamment retrouver les thématiques du traitement de l'eau, des énergies propres, de l'alimentation produite de façon durable... et même des fonds qui visent à se prémunir du réchauffement climatique.

Ces fonds investissent, par exemple, dans des sociétés développant des solutions diminuant les émissions de gaz à effet de serre ou qui s'engagent à modifier leurs processus de production pour tendre vers la neutralité carbone. Ils excluent évidemment les sociétés investissant dans les combustibles fossiles tels que le charbon, le pétrole et le gaz naturel. Ces préoccupations rejoignent celle soulevée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) qui, associée à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), appelle les institutions financières à arrêter tout soutien financier à l'extraction de charbon.

Ce type de fonds est accessible sous forme de supports en unités de compte au sein des contrats d'assurance vie, de capitalisation et d'épargne retraite. Pour les contrats Afer, il s'agit du support Afer Climat et SSP Climate Transition European Equity, présent dans le Plan d'Épargne Retraite Afer Retraite Individuelle. Cela permet en plus à l'épargnant de bénéficier de la fiscalité avantageuse de l'assurance vie.

**L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital<sup>(2)</sup>.**

## Des performances équivalentes voire parfois supérieures à celles des fonds classiques

Mais en choisissant ce type de fonds, ne risque-t-on pas de sacrifier le rendement ? La prise en compte de critères extra-financiers, en plus des analyses financières classiques, dans la composition et la gestion des fonds responsables, a un impact positif sur leur rentabilité à plus ou moins long terme. Une étude<sup>(3)</sup> du Forum pour l'Investissement Responsable montre que les fonds ayant reçu le label ISR affichent des performances comparables voire meilleures à celles des fonds non responsables. Sur les 466 fonds étudiés à fin juin 2020, 62 % surperforment le marché depuis leur labellisation, le rendement passé ne préjuge pas du rendement futur.

(1) Etude réalisée par l'institut de sondage Odoxa pour Abeille Assurances sur un échantillon de 1 005 Français interrogés par Internet les 5 et 6 novembre 2020, représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus

(2) Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis, mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

(3) Etude de l'évolution du label ISR public français et des fonds labellisés, en partenariat avec l'École Polytechnique en octobre 2020.

Votre conseiller

Document publicitaire non contractuel, achevé de rédiger le 10 novembre 2022 par le GIE Afer, sur la base de la réglementation en vigueur à cette date.

**GIE Afer** - Groupement d'Intérêt Économique - régi par les articles L.251-1 à L.251-23 du Code de commerce - 325 590 925 RCS Paris constitué entre l'Association Afer, les sociétés d'assurance Abeille Vie, Abeille Épargne Retraite et le Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire Abeille Retraite Professionnelle - 36 rue de Châteaudun - 75441 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 40 82 24 24.

**Afer** - Association Française d'Épargne et de Retraite. Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - 36, rue de Châteaudun - 75009 Paris.

**Abeille Vie** - Société anonyme au capital de 1 205 528 532,67 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 RCS Nanterre -

**Abeille Épargne Retraite** - Société anonyme au capital de 553 879 451 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 378 741 722 RCS Nanterre

**Abeille Retraite Professionnelle** - Société anonyme au capital de 305 821 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 833 105 067 RCS Nanterre